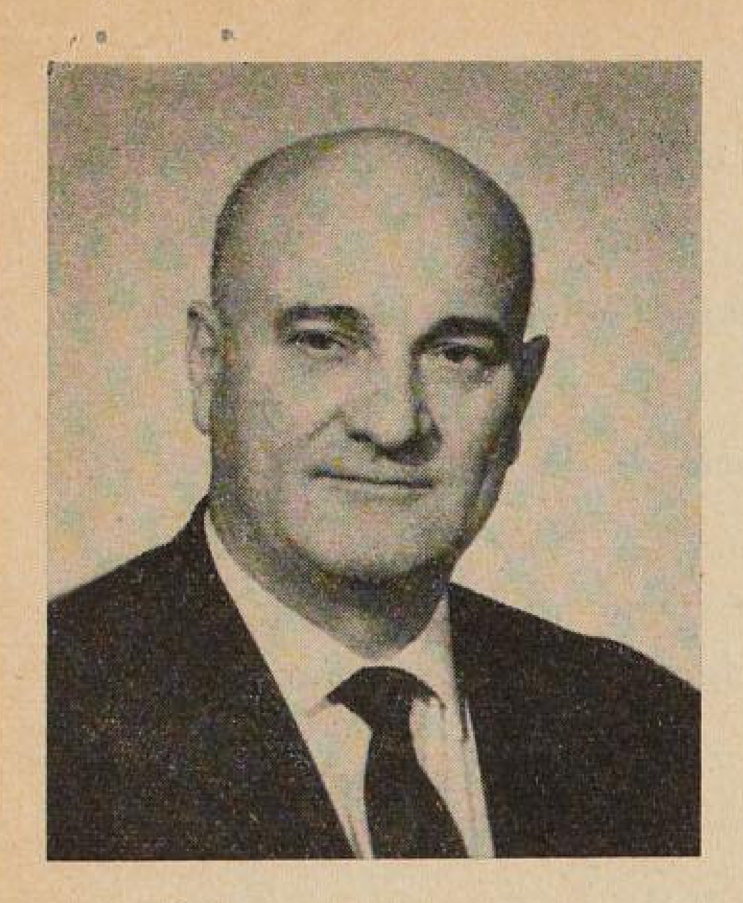
Elections Législatives du 5 mars 1967
4[me] Circonscription des Hauts-de-Seine



Émile NEMOZ
59 ans

Candidats de Progrès Social

Emile NEMOZ

Maire-Adjoint de Levallois-Perret
Délégué aux Marchés Communaux
Chargé des relations avec les Commerçants
Industriels et Artisans
Conseil fiscal, Candidat titulaire

PIERRE MOLÉ

Agent commercial en organisation comptable
Candidat suppléant



Pierre MOLÉ
36 ans

soutenus par de nombreux industriels, cadres, commerçants, artisans et travailleurs de CLICHY-LEVALLOIS et parrainés par MM. PINTAPARY, Industriel en Construction mécanique, IGONIN, artisan électricien, BARVILLE, Directeur d'école, CHENUIL, Commerçant, FISCH, Horticulteur.

Un député et un maire sont, pour le citoyen, deux situations bien différentes. L'un, le maire, est un exécutant des dispositions légales en ce qui concerne l'administration de la commune. L'autre, le député, est un législateur qui engage l'avenir politique de la France.

Toute la différence, et elle est de taille, est là, qui conditionne un choix. Ce choix portera donc entre le communisme, l'U.N.R. et vos serviteurs.

Il faut bien préciser que de Gaulle, Lecanuet. Mitterrand ou Giscard d'Estaing ne sont pas candidats à Clichy-Levallois. Dès lors, dire voter pour un tel, ou tel autre, c'est voter pour Giscard d'Estaing, Mitterrand, Lecanuet ou de Gaulle est une absurdité monstrueuse qui mystifie l'électeur ; car aucun de ces hommes ne s'inquiétera jamais du sort de Clichy ou de Levallois.

Citoyennes, Citoyens,

Nos efforts tendront vers :

Les INSTITUTIONS. — Séparation et équilibre des trois pouvoirs : Législatif, Exécutif et Judiciaire avec le contrôle du Parlement. Suppression des tribunaux d'exception.

La PAIX. — Reconversion des fabrications d'armements nucléaires aux fins de la Recherche Fondamentale.

../...

La LIBERTE. — Défense des libertés individuelles et communales.

Le LOGEMENT. — Instituer une véritable Politique Nationale du Logement ; car le taudis est indigne d'un pays qui se veut en progrès constant.

La SANTE. — Humaniser les services hospitaliers ; y développer les équipements. Il manque 100 000 lits, ce qui est indigne d'un pays qui se dit civilisé.

L'ENSEIGNEMENT. — Sa réforme et sa démocratisation. Développement de l'enseignement technique.

Le PLEIN EMPLOI. — Assurer à la fois l'emploi et un salaire décent. D'où nécessité absolue de l'aménagement du territoire et d'une politique économique en fonction de l'organisation du Marché Commun.

La FISCALITE. — Allègement fiscal pour les petits revenus. Défense de la propriété commerciale et de la petite propriété.

Rejetant toute démagogie, ne recevant aucun mot d'ordre, nous aurons, *dans la circonscription*, pour tâches essentielles :

- La défense de l'intérêt général des travailleurs (commerçants, artisans, salariés, cadres, fonctionnaires, etc...) qui sont la force principale d'un pays.
- Le développement et l'aménagement des équipements scolaires, sportifs, culturels, sanitaires, etc...
- La construction intensive et rapide de logements H.L.M. en surveillant l'acheminement des dossiers.

Pour mener à bien une telle entreprise, nous avons besoin de tenir de vos libres volontés une commission massive.

Citoyennes,

Citoyens,

Vous ne voulez plus de représentant U.N.R., et vous avez raison ; sa position est indéfendable. Le bilan de ces huit dernières années est négatif. D'ailleurs, en changeant le candidat titulaire, M. Pompidou n'a-t-il pas dressé un constat de faillite ?

Dès lors, il vous reste à voter pour celui qui se réclame de l'humanisme progressiste : liberté des moyens d'expression, tolérance, justice, progrès social.

En faisant d'Emile NEMOZ votre député, vous aurez le représentant perspicace et dévoué ; celui qui n'apportera de cesse à l'exécution des projets raisonnablement étudiés.

Imp. A. CARY, 3, Rue du Four - COLOMBES